

Gouvernance du RPCU

Annulation du processus électoral pour l'année 2019-2020

Montréal, 26 juin 2019 – Lors de la dernière séance régulière du conseil d'administration RPCU du vendredi 14 juin, les membres du conseil ont décidé à l'unanimité de procéder à l'annulation du processus électoral visant à renouveler les différentes représentations régionales et de désignations au sein du conseil pour l'année 2019-2020. Les procédures habituelles d'élections inscrites aux règlements généraux du RPCU, adoptés le 18 octobre 2017, sont donc momentanément suspendues.

Le réseau de la santé et des services sociaux a vécu une grande mutation au cours des dernières années. Dans ce contexte, il est devenu fondamental pour le RPCU de pouvoir disposer d'un cadre de gouvernance qui ralliera une saine représentation de la réalité et permettra ainsi d'assumer les responsabilités dévolues tout en assurant la mise en place d'un conseil d'administration efficace et porteur de la pérennité du RPCU. À cet effet, le comité *stratégie et gouvernance* a été mis en place afin de revoir l'ensemble du cadre de gouvernance du Regroupement.

Conséquemment, les membres du conseil ont, après délibérations, choisi d'attendre les différentes propositions qui émaneront de ce comité de travail. Le RPCU entend consulter ses membres sur la question, notamment lors du prochain congrès en octobre à Rivière-du-Loup.

De façon concrète, les membres déjà en poste au conseil d'administration le demeureront jusqu'à ce qu'un nouveau modèle soit adopté par les instances. En ce qui concerne les postes laissés vacants à la suite d'une démission ou ceux qui le seront au cours des prochaines semaines, ces postes demeureront libres de titulaires.

Pour tout complément d'information, communiquez avec le secrétaire du conseil d'administration et directeur général par intérim, M. Marc Rochefort : 514 436-3744, direction@rpcu.qc.ca.

Profil du RPCU

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la majorité des comités des usagers et de résidents du Québec. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744